

SAVOIR POLAIRE CANADA

État des résultats prospectif (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
(en dollars)		
Charges		
Sciences et savoir polaires	16 807 778	21 747 013
Services internes	19 095 776	18 060 647
Total des charges	35 903 554	39 807 660
Revenus		
Location et utilisation de biens publics	287 079	301 433
Total des revenus	287 079	301 433
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	35 616 475	39 506 227

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2022-2023 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2022 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2023-2024.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités de l'organisation, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent; et
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2022.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2022-2023 et pour 2023-2024, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Savoir polaire Canada (POLAIRE) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et les états financiers historiques incluent :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence sur le montant des revenus perçus;
- la pandémie COVID-19 pourrait avoir un impact significatif sur l'exécution des programmes du ministère; et
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, POLAIRE ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2022-2023, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les provisions pour tenir compte des variations de la valeur des actifs ou des passifs sont également incluses.

b) Revenus

Les revenus de location et utilisation des biens publics sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.

4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

(en dollars)	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	35 616 475	39 506 227
Revenus reçus en vertu de sous-section 6(2) de la <i>Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</i>	287 079	301 433
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(301 859)	(7 537 937)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(585 750)	(602 634)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(74 761)	(81 216)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	4 931	6 946
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(957 439)	(8 214 841)
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 400 000	455 000
Augmentation (diminution) des charges payés d'avance	1 655	(3 058)
Total des postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 401 655	451 942
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	36 347 770	32 044 761

(b) Autorisations fournis/demandées

(en dollars)	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Autorisations fournis / demandées :		
Crédit 1 - Dépenses du programme	34 265 682	29 961 393
Montants des postes législatifs :		
Dépenses qui équivalent aux revenus reçus en vertu de sous-section 6(2) de la <i>Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</i>	732 099	732 099
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	1 795 009	1 781 935
Autorisation fournis / demandées totales	36 792 790	32 475 427
Moins: Autorisations inutilisées estimées	445 020	430 666
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	36 347 770	32 044 761